

VILLAGE DE NIGADOO
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : le 2 mars 2020
Heure : 18 h 30
Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 32.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Charles Doucet – Maire
- Charles Aubé – Maire Adjoint
- Robert Gaudet – Conseiller
- Donna Landry-Haché – D.g. et Greffière

Était absent : Néant

M. le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 22-20

Proposée par : Robert Gaudet

Appuyée de : Charles Aubé

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant

5. Affaires diverses

a) Urbanisme :

- i. Développement à Jean-Guy Arseneau (avec Marc Bouffard, directeur de l'urbanisme à la CSR)
**Ce point a été déplacé en attendant l'arrivée de M. Bouffard qui avait été retenu à une autre réunion. (VOIR « ** Voir #5. a) i » ci-dessous.)

ii. Résolution : Huis clos

Résolution : 23 -20

Proposée par : Charles Aubé

Appuyée de : Robert Gaudet

Que ce point soit discuté à huis clos selon l'article 68(1) c. de La Loi sur la gouvernance locale puisqu'il s'agit de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat;

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

1) Incitatifs (discussion débutée)

**L'arrivée de M. Bouffard est notée à 18 h 38. Donc, une résolution la levée du huis clos s'est produit.

iii. Résolution : Levée du huis clos

Résolution : 24-20	Proposée par : Charles Aubé Appuyée de : Robert Gaudet
Que le huis clos soit levé.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

**Voir #5. a) i.

Résolution : 25-20	Proposée par : Robert Gaudet Appuyée de : Charles Aubé
Suite à une discussion des incitatifs possibles concernant les développements à multi-logements,	
Que la directrice générale communique avec M. Arseneau afin de discuter des d'incitatifs pour le développement comme déterminé par les membres du conseil.	
Que les membres du conseil appuient le projet à la condition que tous les normes concernant l'environnement, les égouts ainsi que pour l'eau soient tous rencontrés.	
Que tous les développeurs seront offerts les mêmes incitatifs.	
Que ces incitatifs soient votés, par résolution, lors de la réunion ordinaire du lundi 16 mars 2020.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

iv. Résolution : Huis clos

Résolution : 26 -20	Proposée par : Charles Aubé Appuyée de : Robert Gaudet
Que ce point soit discuté à huis clos selon l'article 68(1) c. de La Loi sur la gouvernance locale puisqu'il s'agit de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat;	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

1) Incitatifs – continué. La discussion est reprise et terminée.

v. Résolution : Levée du huis clos

Résolution : 27-20	Proposée par : Charles Aubé Appuyée de : Robert Gaudet
Que le huis clos soit levé.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

6. Ressources Humaines

a) Résolution – Politiques des ressources humaines

Résolution : 28-20	Proposée par : Robert Gaudet Appuyée de : Charles Aubé
Que les membres du conseil adoptent les modifications et ajouts à la politique de « Ressources Humaines » comme présenté.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. Affaires nouvelles

a) MADA (Municipalité amie des aînés) :

i. Résolution – Développement du comité MADA

Résolution : 26-20	Proposée par : Charles Aubé Appuyée de : Robert Gaudet
CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Nigadoo a déjà saisi l'importance d'assurer une bonne qualité de vie à ses citoyens aînés;	
CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Nigadoo souhaite mobiliser ses citoyens afin de concrétiser sa vision d'un milieu plus sain, plus sûr et mieux adapté où les aînés pourront vivre et s'épanouir;	
CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Nigadoo voudrait tirer parti de l'élan dont jouit le mouvement des municipalités amies des aînés au Canada et ailleurs dans le monde, mouvement lancé initialement par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), pour promouvoir la participation active et le mieux-être des aînés dans sa communauté, contribuant par le fait même à développer une communauté plus inclusive;	
Que la municipalité de Nigadoo s'engage :	
<ul style="list-style-type: none">• À adopter la démarche « Municipalité amie des aînés », qui vise à améliorer le bien-être de tous ses citoyens et à faire part de son expérience à d'autres communautés;• À mettre sur pied un comité de citoyens (comité directeur) dont les membres seront nommés par le Conseil municipal de Nigadoo, de qui ils relèveront, pour coordonner la démarche « Municipalité amie des aînés ». Ce comité sera responsable de mettre en œuvre une démarche menant à un plan d'action façonné selon la réalité de la communauté pour améliorer la qualité de vie des aînés.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

ii. Résolution – Représentant d'un membre du conseil au sein de MADA

Résolution : 27-20

Proposée par : Robert Gaudet

Appuyée de : Charles Doucet

Que le membre Conseiller Charles Aubé représente le conseil du Village de Nigadoo au sein du comité MADA.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

8. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 19 h 55.

- Prochaine réunion ordinaire sera tenue le lundi 16 mars 2020 à 19 h.

Charles Doucet, maire

Donna Landry-Haché, d.g. et greffière